

## LOUVEL : LICENCIEUR SANS SCRUPULE !

Après s'être largement servi dans les caisses de l'entreprise, **au moins 400.000 euros (!)**, via sa holding Fininco qui génère 307 millions d'euros de chiffre d'affaire, Jean-Louis Louvel, celui qui se définit comme l'ultime recours dans la région normande pour les entreprises en difficulté, a décidé de planter *Paris Normandie* ainsi qu'une multitude de petites entreprises en mettant le titre au tribunal de commerce.

Son intérêt ? Il est évident quand on sait qu'il reporte ainsi sur le dos de la collectivité près de 7 millions d'euros de dettes et fait l'économie de 2 mois de salaires du personnel. **Il n'y a pas de petits profits...**

Mais cette déroute organisée de cette entreprise de presse emblématique du nord-ouest de la France n'est pas suffisante pour ce Tapie des années 2000. Il décide de se porter une nouvelle fois acquéreur de la SNIC alors qu'il vient à peine de la détruire.

Pour cela, il se sert d'une ordonnance, miraculeusement éditée le 21 mai 2020 (jour de l'ouverture des dépôts des dossiers de reprise au Tribunal de commerce), qui lui permettrait de déposer une offre alors qu'il est lui-même responsable de la faillite de l'entreprise. On devine d'où viennent ses soutiens dans la région normande, surtout du côté du Havre... Pour ce faire, il s'allie, pour des raisons obscures, avec la société IPM (*La Libre Belgique*) en créant une nouvelle société. En effet, s'il peut faire partie d'un tour de table pour se porter acquéreur du titre qu'il a lui-même liquidé, il ne peut pas être majoritaire dans une structure potentiellement repreneuse.

### Louvel le « pompier pyromane » ...

Comment ose-t-il revenir comme repreneur de Paris-Normandie ? Comment ose-t-il se présenter comme le sauveur devant le Tribunal de commerce en proposant au passage de licencier pas moins de 55 salarié-e-s et de filialiser l'imprimerie afin de la fermer plus facilement dans quelques mois en licenciant à bon compte son personnel (33 salariés) ?!

De plus, ayant siphonné les caisses de l'entreprise, il ne propose aucune solution sociale acceptable pour les salarié-e-s concerné-e-s et présente un projet de reprise sans plan de formation digne de ce nom. Dans son projet, **il n'y a aucun avenir**, ni pour l'entreprise, ni pour les salarié-e-s !

On connaissait un Jean-Louis Louvel menteur et manipulateur, nous le découvrons aujourd'hui sans principe, sans pudeur et sans honneur, plus proche d'un patron voyou que d'un chef d'entreprise.

Le Tribunal de commerce va-t-il lui faire de nouveau confiance pour la reprise de Paris-Normandie ou va-t-il nous prouver que la justice n'est pas si aveugle qu'on le prétend ?

Pour la CGT, cette pantomime grotesque a assez duré ! Louvel s'est enrichi sur le dos de *Paris Normandie* sans aucune considération pour ce titre et pour les salarié-e-s qui y travaillent. Cet opportuniste est prêt à tout pour faire une nouvelle fois de l'argent facile sur le dos des travailleuses et des travailleurs et emploiera toutes les méthodes pour arriver à ses fins.

**Ça suffit !**

**La CGT ne veut plus de lui !**

**Les salarié-e-s ne veulent plus de lui !**

Alors que M. Louvel retourne à ses palettes et laisse la presse tranquille. Celle-ci a déjà assez de problèmes en cette période difficile, elle n'a pas à supporter ce genre de flibustiers qui s'engraissent sur le dos des entreprises en difficultés.